



concernant les crédits supplémentaires au budget 2017 de la Bourse communale et des Services industriels

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 122 et 123 du Règlement du Conseil communal du 6 juin 2016, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2017 pour la Bourse communale et les Services industriels.

L'ensemble des demandes de crédits supplémentaires pour l'exercice 2017 entre dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ces demandes de crédits supplémentaires représentent un montant global de :

- **Fr. 249'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale, soit 0.37% des dépenses globales de fonctionnement budgétisées
- **Fr. 55'000.-** pour les dépenses de fonctionnement des Services industriels, soit 0.61% des dépenses globales de fonctionnement budgétisées
- **Fr. 70'000.-** pour les dépenses d'investissement de la Bourse communale

La grande majorité des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et imprévisibles qui ont dû être entrepris pour assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal, la sécurisation d'ouvrages ou pour répondre à des besoins particuliers. De par leur spécificité, ces travaux n'ont pas pu être budgétisés.

Dans l'objectif permanent de maintenir au maximum les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2017 par le Conseil communal, la Municipalité a réduit, reporté ou renoncé à certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables. Par conséquent, l'ensemble de ces crédits supplémentaires sera compensé par des dépenses non réalisées ou moins élevées que prévu sur d'autres postes budgétaires.

Budget 2017	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>3. Domaines et bâtiments</u>	50'000.00
1'000.00	T. 331.3154	Domaine viticole - entretien machines, matériel	4'000.00
		Remplacement du fouloir défectueux dans le pressoir de la cave communale pour un montant de Fr. 5'100.- .	
61'000.00	B. 350.3141.021	Bâtiment Hôtel-Restaurant le Rivage - entretien courant	35'000.00
		Dépassement lié à plusieurs causes à savoir:	
		- le remplacement du système audio HS dans une salle de réunion Fr. 5'000.-	
		- l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique non budgétisé Fr. 4'500.-	
		- Le remplacement d'une ancienne conduite d'écoulement des eaux usées Fr. 24'000.- qui s'est fortement fragilisée lors d'un curage général des canalisations de l'hôtel générant un dégât d'eau dans les faux plafonds de la salle de conférence principale. Une partie de ces coûts a été remboursé par l'assurance à hauteur de Fr. 10'000.-.	
		- divers travaux d'entretien non prévus Fr. 5'000.-	
14'000.00	B. 350.3141.13	Villa Signal de Bochat- Ch. des Marionnettes 74 - entretien courant	6'000.00
		Il a été décidé de profiter du départ du locataire pour poser une isolation phonique et remplacer le revêtement de sol de l'appartement du 1er étage.	
0.00	B. 350.3141.19	Bâtiment - Ch. de Burquenet 30	5'000.00
		Coûts relatifs au remplacement du lave-linge, ainsi que diverses réparations effectuées dans ce bâtiment acheté en février 2017 par la Commune. Aucun montant n'avait été inscrit au budget 2017 pour l'entretien de ce bâtiment qui n'appartenait pas encore à la Commune. Ce bâtiment étant loué, il dégage en contrepartie une recette annuelle de Fr. 22'440.-.	

Budget 2017	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>5. Instruction publique</u>	47'000.00
9'000.00	B.502.3141.021	Collège des Pâles - entretien courant Nouveau contrat d'entretien des ascenseurs pour Fr. 3'940.-/an non budgétisé.	4'000.00
45'000.00	B.502.3141.031	Collège de Savuit - entretien courant Travaux de réhabilitation des sanitaires de l'appartement du concierge beaucoup plus coûteux que prévu (Fr. 50'000.- au lieu de Fr. 15'000.- budgétisé) en raison notamment de l'état des conduites et de la mise en conformité des installations électriques. La moitié de ces travaux pourra être couvert par le budget d'entretien courant.	25'000.00
23'000.00	B. 507.3141.02	Salle de gym centre scolaire de Corsy - entretien courant Remplacement complet pour Fr. 23'765.- des commandes de douches des vestiaires de la salle de gymnastique du collège de Corsy qui marquaient des dysfonctionnements de plus en plus fréquents, dont les coûts de réparation, s'avéraient disproportionnés. Une partie de ces coûts est couverte par le budget d'entretien courant de la salle de gym.	10'000.00
10'000.00	B. 508.3145	Collège de la Croix, bâtiment Belle Ferme - entretien des surfaces extérieures Remise en état des dalles en pierres naturelles devant l'entrée du collège pour Fr. 3'860.- non prévue au budget.	4'000.00
22'000.00	B. 508.3150	Collège de la Croix, bâtiment Belle Ferme - entretien installations techniques Coût d'intervention et de remplacement d'un servomoteur défectueux sur la centrale d'alarme de la ventilation de la salle de gym du collège qui déclenchait de nombreuses fausses	4'000.00

Crédit accordé	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés
II. COMPTES D'INVESTISSEMENT			
30'000.00	119.503.2510	Château de Lutry - Rénovation et agrandissement de la cafétéria du 2ème étage Le crédit de Fr. 30'000.- initialement demandé et accordé par le Conseil communal dans le cadre du budget 2014 (ORD 2014) prévoyait d'agrandir la cafétéria et de remplacer l'agencement de cuisine existant. Ce chantier avait déjà fait l'objet d'un crédit supplémentaire de Fr. 15'000.- en 2016. Malheureusement , ce crédit supplémentaire s'est avéré insuffisant pour couvrir l'entier des travaux réalisés, dont certains n'avaient pas été prévus initialement à savoir: - la simplification des conduites d'eau et installation d'une vanne d'arrêt sur la conduite principale. - la réfection de la chappe suite à l'arrachage de la moquette (dégâts non prévus). - la réfection du faux plafond dans le hall suite aux dégâts constatés dans la poutraison lors de la démolition. - le nettoyage complet du 2ème étage suite aux différents travaux de rénovation entrepris depuis 2 ans.	70'000.00 11'000.00
65'000.00	119.503.2595	Bâtiment des Champs - Réaménagement de la place de jeux attenante à la garderie des Ouistitis La demande de crédit initiale demandée dans le cadre des investissements ordinaires du budget 2017 prévoyait le remplacement des installations de jeux défectueuses et un réaménagement rationnel de la place de jeux. Cependant, l'Office de l'Accueil de Jour des enfants (OAJE) a estimé que le jardin ne correspondait plus aux normes du Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et a exigé que la place de jeux et le jardin soient totalement transformés et remis aux normes, faute de quoi ils ne pourraient plus être utilisés par la garderie. Ces nouvelles exigences émanant de l'OAJE font l'objet de cette demande de crédit supplémentaire.	40'000.00
180'000.00	179.506.2539	Stand de tir de Chanoz Brocard - Mise en conformité et modernisation du stand de tir au petit calibre et pistolet (25 mètres et 50 mètres) Ce dépassement de crédit est issu principalement des exigences sécuritaires supplémentaires demandées par l'officier fédéral chargé du contrôle.	13'000.00
75'000.00	509.506.2576	Collège des Pâles - remplacement plan de fermeture (cylindres) Dans l'objectif de permettre au concierge d'accéder aux locaux de service et gaines techniques avec le même pass, il a été décidé d'étendre le plan de fermeture à ces locaux non prévus dans la demande de crédit initiale.	6'000.00